



Légende

- HABILLAGE CADASTRE / FOND DE PLAN**
- Bâti ou groupe de bâtis ajouté au cadastre
 - Exploitation Agricole
 - Périmètre 100 m exploitation agricole
 - Captage
 - Surface en eau
 - Cours d'eau (rivière, fleuve)
 - Voie ferrée
 - Bâtiment
 - Cimetière
 - Equipement sportif
 - Parcelle
 - Limite de commune

ZONAGE (art.L151-9 du CU)

- Zones urbaines
- Zones à urbaniser
- Zones naturelles ou forestières
- Zones agricoles

SITE PROJET

- Habitat (voir les orientations d'aménagement et programmation pour le site indiqué)
- Zone Potentielle de Développement Futur

Echelle de référence : 1/4 000

0 100 200 Mètres

Sources : ©DGI cadastre 2019, ©IGN - BD Topo® 2018, DREAL NPDC, CSRPV, BDCC 2019

Information : En plus des dispositions représentées au plan réglementaire A, il est nécessaire de consulter les plans réglementaires B et C. Notamment, la commune se situe dans le périmètre du PPRI de la Liane en cours d'élaboration et dont les aléas sont représentés sur le plan C.

